Département du Doubs

Commune de Sainte-Marie

7.1

MARCHE DE TRAVAUX

Article 28 du Code des Marchés Publics
Procédure Adaptée

Nouveau Quartier
"La Chaulière"

Plan des travaux

Echelle : 1/250

Cabinet RUEZ & Associés
SARL de Géomètre-Expert
19, Rue du Général Leclerc – 25200 MONTBELIARD
tél. 03-81-91-72-03 – fax. 03-81-91-31-06
cabinet.ruez@orange.fr - http://www.cabinetruez.fr

11066-1/7 - Octobre 2016

LEGENDE VRD :

- Regards EU existants
- Regards EU et EP à poser
- Canalisation EU à poser
- Canalisation EP à poser
- Grille EP à poser
- Canalisation d'eau potable à poser
- Poteau incendie à poser
- Vanne de sectionnement à poser
- Purge à poser
- Ventouse à poser
- Chambre de tirage existante
- Gaine Téléphone à poser
- Lampadaire à poser
- Câble éclairage à poser
- Poteau existant
- Câble alimentation électrique à poser
- Bordures CS1, T2, P2
- Sens d'écoulement des eux pluviales en surface
- 4% Pente

NOTE:
Les cotes altimétriques du présent plan sont rattachées au Nivellement Général de France par l'intermédiaire des repères de nivellement IGN matricules SFM1-36 et SFM1-37 d'altitudes dites Normales respectivement de 381.020m et 383.334m

Bassin d'infiltration sup. à 61m³, hauteur de berge 30cm

Bassin d'infiltration sup. à 78m³, hauteur de berge 30cm

Propriété Gérard PELOT (282)

Propriété Didier GALLEZOT (330)

Propriété ROTSCHI (329)

Propriété Pierrette DESCAMPS (328)

Propriété Jean-Pierre CHAVEY (398)

Propriété Denise RIGOULOT

Commune de Sainte-Marie (397)

CCVR (360)

Communauté de Communes de la Vallée du Rupt

Ecole primaire

salle des fêtes

parking à créer

escaliers à créer

cheminement piéton à créer

voie à réaménager

voie existante à aménager

voie à conserver

voie secondaire à créer

voie principale à créer

aire de retournement existante à aménager

buissons à supprimer

clôture et haie à supprimer

bennes de récupération à déplacer

Point de récupération (verre, carton, ...) à aménager

RUE DE LA CHAULIERE

Chapelle

Derrière la Rue

1	≈7a89	
2	≈26a66	
3	≈6a60	dont 1a25 en zone U équipement
4	≈6a60	
5	≈6a00	
6	≈ 20 a 17	dont 1a06 en zone U équipement
7.1	≈5a57	
7.2	≈5a57	
7.3	≈8a50	
8	≈ 19 a 06	
9	≈11a55	
10	≈13a57	
11	≈10a00	
	≈ 19 a 62	
	≈ 19 a 20	